



# ECOSCOPE

Vague 13 – Janvier 2016

*“opinionway*

15 place de la République 75003 Paris



**LE FIGARO**

**BFM  
BUSINESS**

**Frédéric Micheau**

Directeur des études d'opinion

Directeur de département

Tel : 01 78 94 90 00

[fmicheau@opinion-way.com](mailto:fmicheau@opinion-way.com)

<http://www.opinion-way.com>

# “ LA MÉTHODOLOGIE

*“opinionway*



# La méthodologie



Echantillon de **1000 personnes** représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.  
L'échantillon a été constitué selon la **méthode des quotas**, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de catégorie d'agglomération et de région de résidence.



L'échantillon a été interrogé par **questionnaire auto-administré en ligne sur système CAWI** (Computer Assisted Web Interview).



Les interviews ont été réalisées les **20 et 21 janvier 2016**.



OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la **norme ISO 20252**.



Les résultats de ce sondage doivent être lus en tenant compte des marges d'incertitude : 2 à 3 points au plus pour un échantillon de 1000 répondants.

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante :

« **Sondage OpinionWay pour Le Figaro – BFM Business** »  
et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.



# Le profil des répondants

Population française âgée de 18 ans et plus

Source : INSEE, Bilan démographique 2014.



	Sexe	%
	Hommes	48%
	Femmes	52%



	Age	%
	18-24 ans	11%
	25-34 ans	16%
	35-49 ans	27%
	50-64 ans	25%
	65 ans et plus	21%



	Région	%
	Ile-de-France	18%
	Nord ouest	23%
	Nord est	23%
	Sud ouest	11%
	Sud est	25%



	Activité professionnelle	%
	Agriculteurs	1%
	<b>Catégories socioprofessionnelles supérieures</b>	<b>27%</b>
	Artisans / Commerçants / Chefs d'entreprise	3%
	Professions libérales / Cadres	9%
	Professions intermédiaires	15%
	<b>Catégories populaires</b>	<b>32%</b>
	Employés	18%
	Ouvriers	14%
	<b>Inactifs</b>	<b>40%</b>
	Retraités	27%
	Autres inactifs	13%



	Taille d'agglomération	%
	Une commune rurale	23%
	De 2000 à 19 999 habitants	17%
	De 20 000 à 99 999 habitants	14%
	100 000 habitants et plus	30%
	Agglomération parisienne	16%

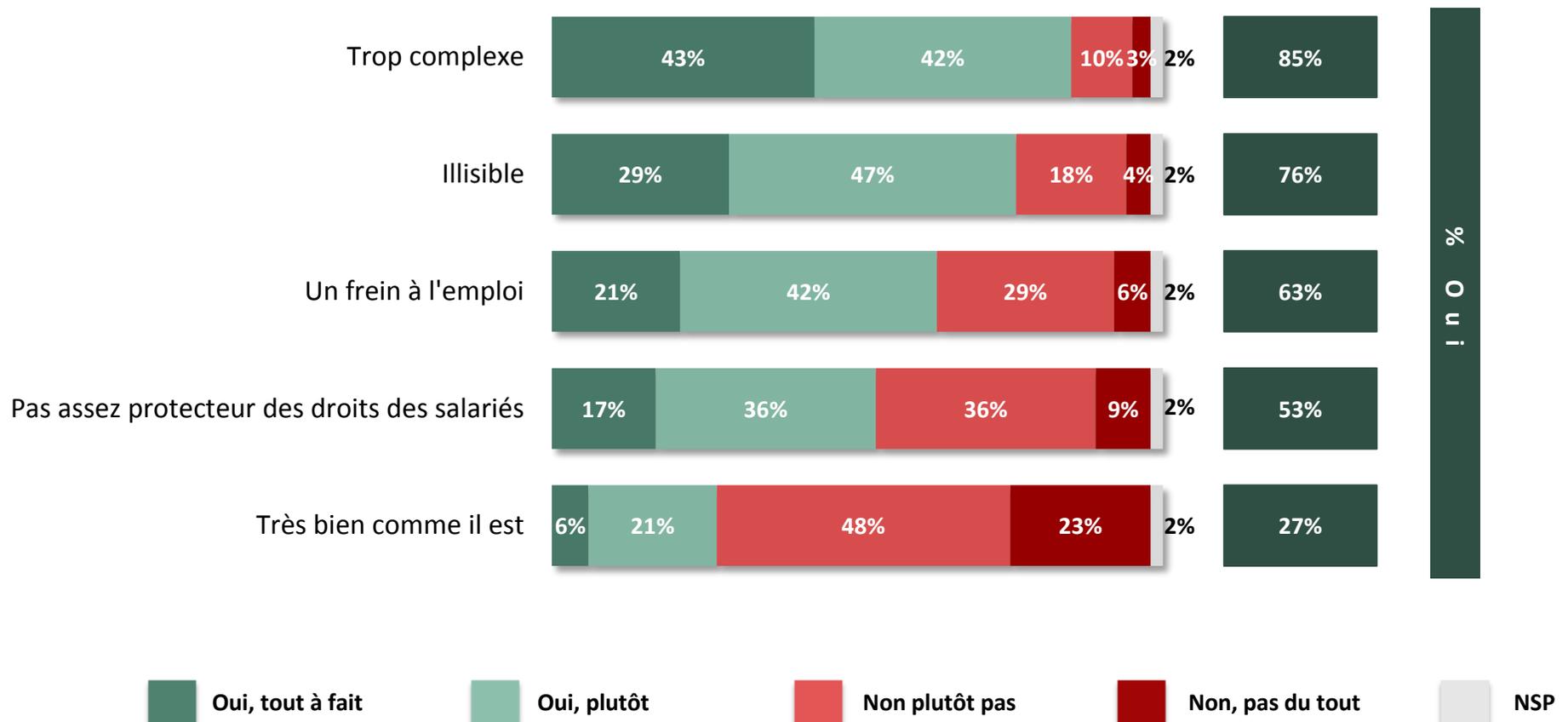


# LES RÉSULTATS



# La perception du Code du travail actuel

Q. Myriam El Khomri, la ministre du Travail, présentera le 9 mars un projet de loi qui prévoit une réécriture en deux ans du Code du travail. Vous personnellement, d'après ce que vous en savez, estimez-vous que le Code du travail actuel est... ?





# La perception du Code du travail actuel

Q. Myriam El Khomri, la ministre du Travail, présentera le 9 mars un projet de loi qui prévoit une réécriture en deux ans du Code du travail. Vous personnellement, d'après ce que vous en savez, estimez-vous que le Code du travail actuel est... ?

	% Oui	Sexe		Âge					CSP		
		Homme	Femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et +	CSP+	CSP-	Inactifs
Trop complexe	<b>85%</b>	84%	85%	77%	84%	87%	82%	90%	87%	80%	88%
Illisible	<b>76%</b>	80%	71%	65%	89%	77%	69%	77%	80%	73%	76%
Un frein à l'emploi	<b>63%</b>	69%	56%	55%	58%	64%	60%	71%	66%	57%	66%
Pas assez protecteur des droits des salariés	<b>53%</b>	49%	57%	61%	58%	55%	54%	40%	44%	63%	51%
Très bien comme il est	<b>27%</b>	27%	27%	45%	31%	24%	26%	18%	33%	28%	20%



# La perception du Code du travail actuel

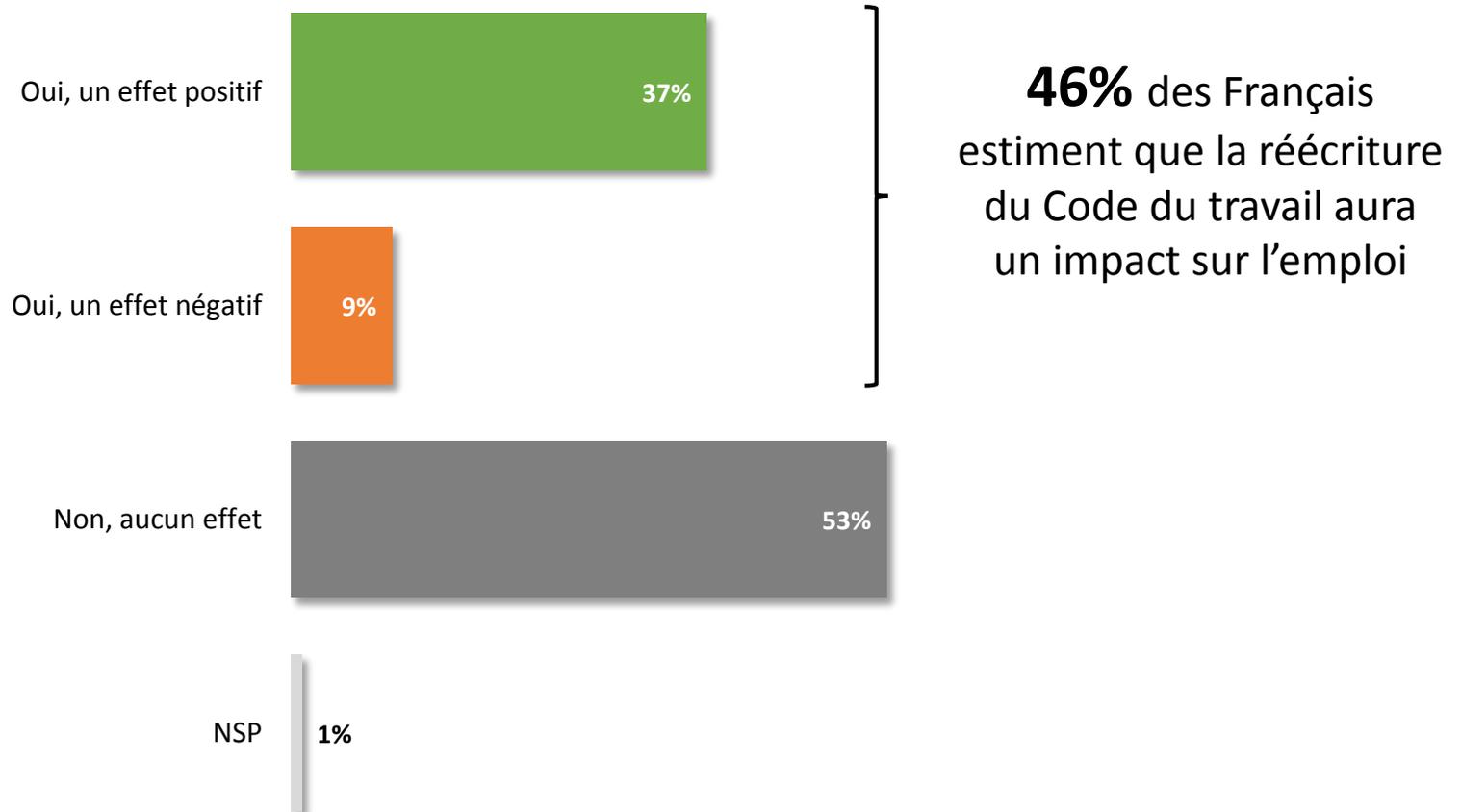
Q. Myriam El Khomri, la ministre du Travail, présentera le 9 mars un projet de loi qui prévoit une réécriture en deux ans du Code du travail. Vous personnellement, d'après ce que vous en savez, estimez-vous que le Code du travail actuel est... ?

	% Oui	Statut						Proximité partisane					
		A son compte	Salarié	... dont salarié du public	... dont salarié du privé	Chômeur	Retraité	Gauche radicale	PS	MoDem	Les Républicains	FN	Sans préférence partisane
Trop complexe	<b>85%</b>	94%	83%	73%	87%	79%	87%	60%	92%	91%	91%	79%	86%
Illisible	<b>76%</b>	85%	74%	64%	80%	73%	77%	55%	75%	83%	88%	71%	75%
Un frein à l'emploi	<b>63%</b>	88%	56%	51%	59%	64%	66%	26%	61%	78%	86%	54%	65%
Pas assez protecteur des droits des salariés	<b>53%</b>	47%	57%	56%	57%	39%	47%	62%	54%	33%	49%	59%	60%
Très bien comme il est	<b>27%</b>	26%	33%	39%	29%	25%	19%	53%	26%	17%	14%	30%	26%



# L'impact de la réécriture du Code du travail sur l'emploi

Q. Estimez-vous que la réécriture du Code du travail aura un effet sur l'emploi ?





# L'impact de la réécriture du Code du travail sur l'emploi

Q. Estimez-vous que la réécriture du Code du travail aura un effet sur l'emploi ?

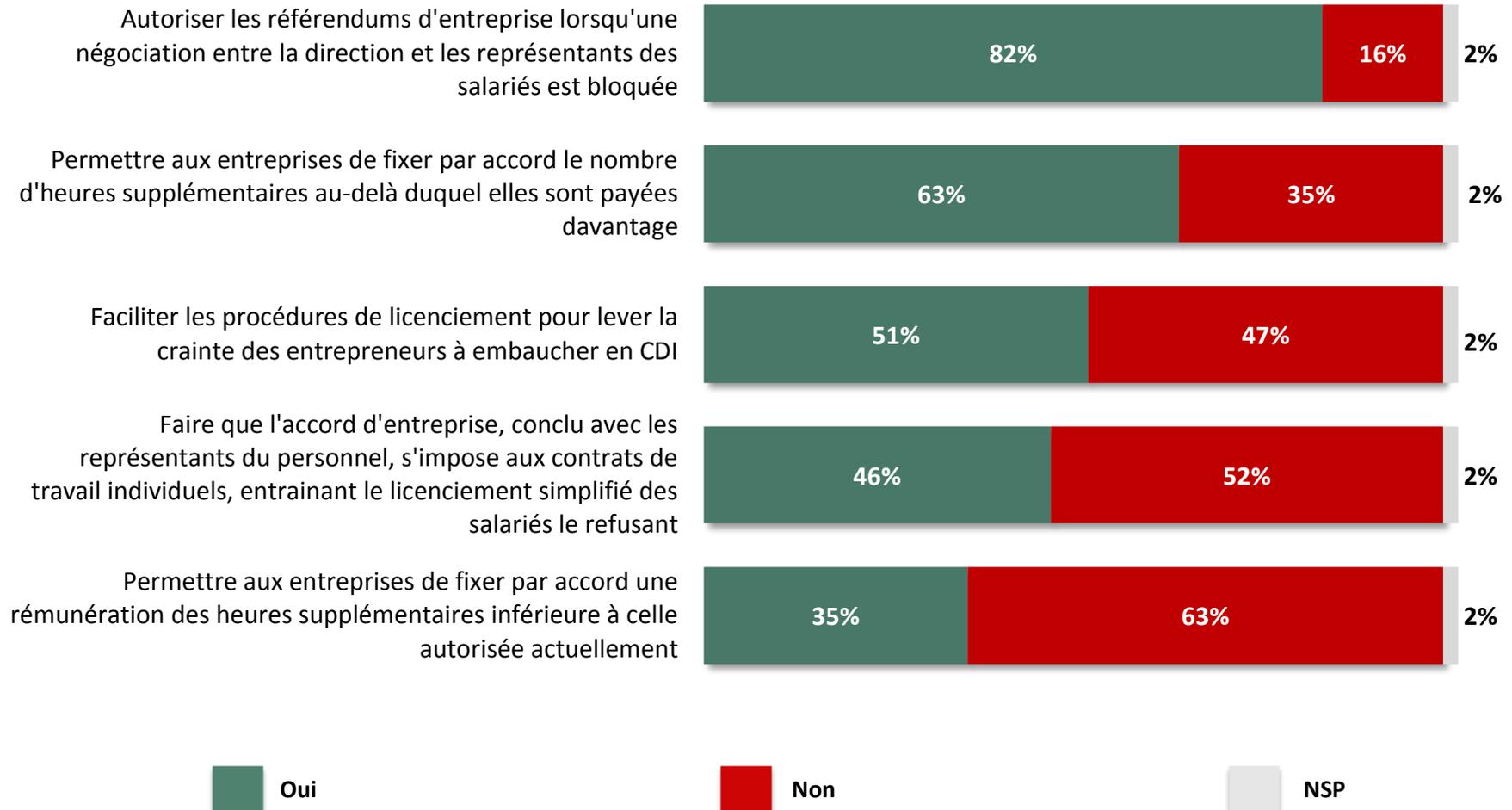
	% Total	Sexe		Âge					CSP		
		Homme	Femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et +	CSP+	CSP-	Inactifs
<b>Sous-total Effet sur l'emploi</b>	<b>46%</b>	<b>51%</b>	<b>42%</b>	<b>49%</b>	<b>49%</b>	<b>43%</b>	<b>44%</b>	<b>48%</b>	<b>48%</b>	<b>41%</b>	<b>48%</b>
...dont Oui, un effet positif	<b>37%</b>	41%	34%	48%	31%	35%	34%	42%	40%	29%	41%
...dont Oui, un effet négatif	<b>9%</b>	10%	8%	1%	18%	8%	10%	6%	8%	12%	7%
Non, aucun effet	<b>53%</b>	48%	57%	47%	50%	56%	55%	52%	52%	58%	51%

	% Total	Statut						Proximité partisane					
		A son compte	Salarié	... dont salarié du public	... dont salarié du privé	Chômeur	Retraité	Gauche radicale	PS	MoDem	Les Républicains	FN	Sans préférence partisane
<b>Sous-total Effet sur l'emploi</b>	<b>46%</b>	<b>57%</b>	<b>44%</b>	<b>39%</b>	<b>47%</b>	<b>37%</b>	<b>48%</b>	<b>35%</b>	<b>62%</b>	<b>64%</b>	<b>52%</b>	<b>39%</b>	<b>35%</b>
...dont Oui, un effet positif	<b>37%</b>	51%	32%	30%	33%	36%	41%	8%	56%	57%	47%	25%	29%
...dont Oui, un effet négatif	<b>9%</b>	6%	12%	9%	14%	1%	7%	27%	6%	7%	5%	14%	6%
Non, aucun effet	<b>53%</b>	43%	55%	61%	52%	59%	51%	64%	37%	34%	48%	59%	64%



# Les attentes concernant le nouveau Code du travail

Q. Selon vous, le projet de loi en préparation doit-il ... ?





# Les attentes concernant le nouveau Code du travail

Q. Selon vous, le projet de loi en préparation doit-il ... ?

	% Oui	Sexe		Âge					CSP		
		Homme	Femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et +	CSP+	CSP-	Inactifs
Autoriser les référendums d'entreprise lorsqu'une négociation entre la direction et les représentants des salariés est bloquée	<b>82%</b>	81%	84%	80%	76%	84%	84%	86%	87%	75%	85%
Permettre aux entreprises de fixer par accord le nombre d'heures supplémentaires au-delà duquel elles sont payées davantage	<b>63%</b>	60%	66%	48%	56%	60%	68%	74%	61%	58%	70%
Faciliter les procédures de licenciement pour lever la crainte des entrepreneurs à embaucher en CDI	<b>51%</b>	55%	47%	38%	50%	50%	51%	60%	56%	43%	54%
Faire que l'accord d'entreprise, conclu avec les représentants du personnel, s'impose aux contrats de travail individuels, entraînant le licenciement des salariés le refusant	<b>46%</b>	51%	42%	49%	51%	43%	44%	49%	48%	45%	46%
Permettre aux entreprises de fixer par accord une rémunération des heures supplémentaires inférieure à celle autorisée actuellement	<b>35%</b>	37%	32%	33%	34%	34%	34%	39%	36%	33%	35%



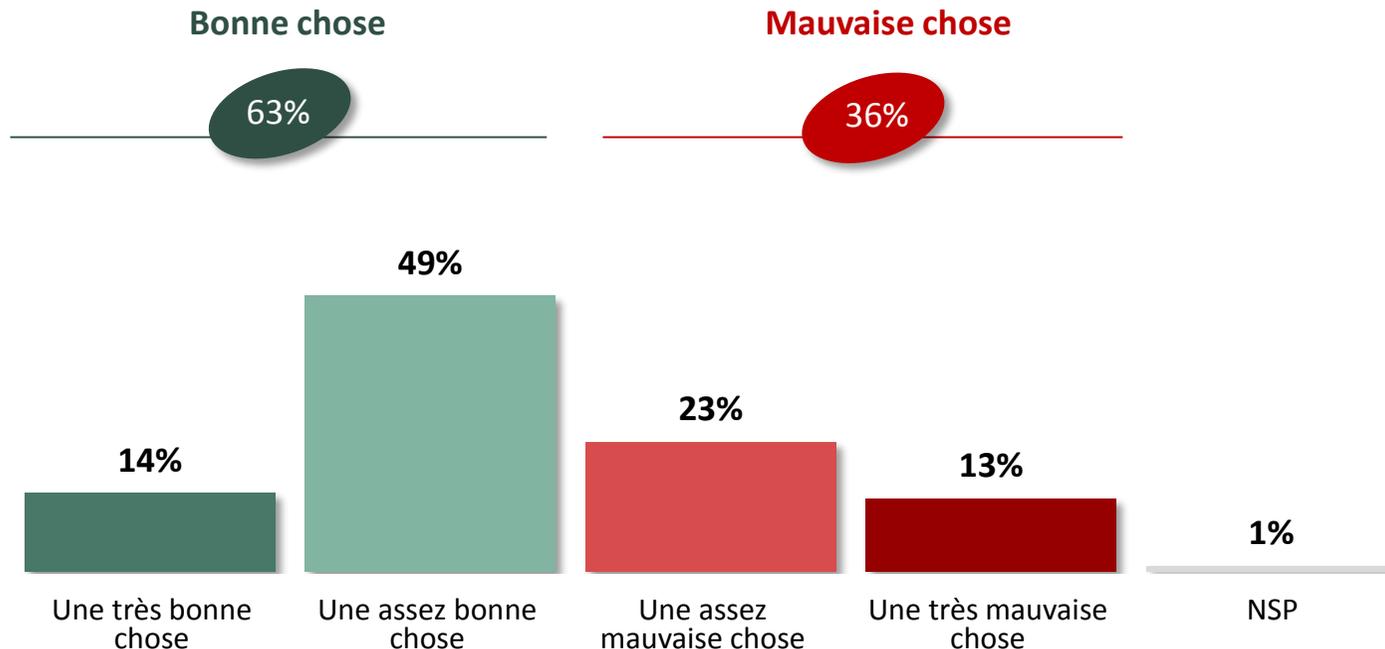
# Les attentes concernant le nouveau Code du travail

Q. Selon vous, le projet de loi en préparation doit-il ... ?

	% Oui	Statut						Proximité partisane					
		A son compte	Salarié	... dont salarié du public	... dont salarié du privé	Chômeur	Retraité	Gauche radicale	PS	MoDem	Les Républicains	FN	Sans préférence partisane
Autoriser les référendums d'entreprise lorsqu'une négociation entre la direction et les représentants des salariés est bloquée	<b>82%</b>	94%	80%	77%	82%	69%	85%	73%	89%	82%	90%	76%	80%
Permettre aux entreprises de fixer par accord le nombre d'heures supplémentaires au-delà duquel elles sont payées davantage	<b>63%</b>	73%	58%	62%	57%	43%	71%	37%	68%	62%	82%	57%	64%
Faciliter les procédures de licenciement pour lever la crainte des entrepreneurs à embaucher en CDI	<b>51%</b>	75%	46%	46%	46%	44%	58%	22%	45%	61%	78%	44%	51%
Faire que l'accord d'entreprise, conclu avec les représentants du personnel, s'impose aux contrats de travail individuels, entraînant le licenciement des salariés le refusant	<b>46%</b>	62%	45%	45%	45%	42%	46%	26%	42%	49%	59%	45%	47%
Permettre aux entreprises de fixer par accord une rémunération des heures supplémentaires inférieure à celle autorisée actuellement	<b>35%</b>	43%	33%	33%	34%	34%	35%	11%	31%	44%	49%	39%	29%

# “ La pertinence d’un Code du travail plus souple sur les modalités de licenciement

Q. Selon vous, un nouveau contrat de travail plus souple, dans lequel les motifs de licenciement (la baisse de l’activité, la perte d’un marché...) et les modalités de séparation entre le salarié et l’entreprise (le niveau des indemnités de rupture...) seraient fixées à l’avance, serait-il... ?





# La pertinence d'un Code du travail plus souple sur les modalités de licenciement

Q. Selon vous, un nouveau contrat de travail plus souple, dans lequel les motifs de licenciement (la baisse de l'activité, la perte d'un marché...) et les modalités de séparation entre le salarié et l'entreprise (le niveau des indemnités de rupture...) seraient fixées à l'avance, serait-il... ?

	% Total	Sexe		Âge					CSP		
		Homme	Femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et +	CSP+	CSP-	Inactifs
<b>Sous-Total Bonne chose</b>	<b>63%</b>	63%	63%	59%	62%	57%	60%	77%	67%	51%	70%
Une très bonne chose	14%	19%	9%	18%	7%	12%	13%	21%	18%	10%	15%
Une assez bonne chose	49%	44%	54%	41%	55%	45%	47%	56%	49%	41%	55%
<b>Sous-Total Mauvaise chose</b>	<b>36%</b>	36%	36%	40%	38%	42%	39%	22%	33%	48%	28%
Une assez mauvaise chose	23%	23%	24%	27%	24%	28%	24%	15%	20%	30%	19%
Une très mauvaise chose	13%	13%	12%	13%	14%	14%	15%	7%	13%	18%	9%



# La pertinence d'un Code du travail plus souple sur les modalités de licenciement

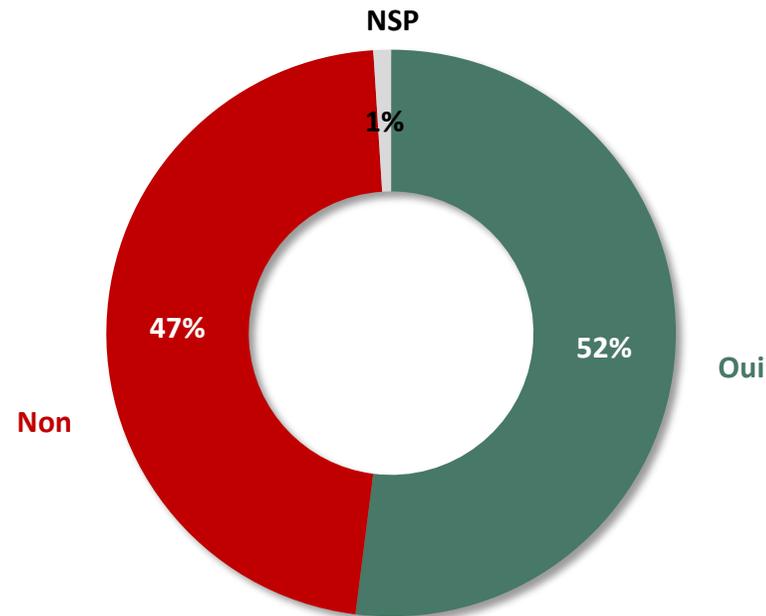
Q. Selon vous, un nouveau contrat de travail plus souple, dans lequel les motifs de licenciement (la baisse de l'activité, la perte d'un marché...) et les modalités de séparation entre le salarié et l'entreprise (le niveau des indemnités de rupture...) seraient fixées à l'avance, serait-il... ?

	%Total	Statut						Proximité partisane					
		A son compte	Salarié	... dont salarié du public	... dont salarié du privé	Chômeur	Retraité	Gauche radicale	PS	MoDem	Les Républicains	FN	Sans préférence partisane
<b>Sous-Total Bonne chose</b>	<b>63%</b>	<b>86%</b>	<b>54%</b>	<b>54%</b>	<b>54%</b>	<b>57%</b>	<b>70%</b>	<b>29%</b>	<b>67%</b>	<b>75%</b>	<b>79%</b>	<b>50%</b>	<b>59%</b>
Une très bonne chose	14%	36%	11%	13%	10%	8%	16%	9%	13%	17%	21%	10%	7%
Une assez bonne chose	49%	50%	43%	41%	44%	49%	54%	20%	54%	58%	58%	40%	52%
<b>Sous-Total Mauvaise chose</b>	<b>36%</b>	<b>14%</b>	<b>45%</b>	<b>46%</b>	<b>45%</b>	<b>43%</b>	<b>29%</b>	<b>71%</b>	<b>32%</b>	<b>25%</b>	<b>21%</b>	<b>49%</b>	<b>39%</b>
Une assez mauvaise chose	23%	13%	27%	22%	30%	35%	19%	39%	14%	20%	12%	35%	28%
Une très mauvaise chose	13%	1%	18%	24%	15%	8%	10%	32%	18%	5%	9%	14%	11%



# L'approbation du plafonnement des indemnités obtenues aux prud'hommes en cas de licenciement

Q. Dans sa loi, Myriam El Khomri prévoit de plafonner les indemnités obtenues aux prud'hommes, en cas de licenciement « sans cause réelle et sérieuse », en fonction de l'ancienneté du salarié. Approuvez-vous cette mesure ?





# L'approbation du plafonnement des indemnités obtenues aux prud'hommes en cas de licenciement

Q. Dans sa loi, Myriam El Khomri prévoit de plafonner les indemnités obtenues aux prud'hommes, en cas de licenciement « sans cause réelle et sérieuse », en fonction de l'ancienneté du salarié. Approuvez-vous cette mesure ?

	% Total	Sexe		Âge					CSP		
		Homme	Femme	18-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et +	CSP+	CSP-	Inactifs
Oui	<b>52%</b>	48%	55%	41%	52%	50%	52%	58%	46%	49%	56%
Non	<b>47%</b>	51%	44%	58%	47%	48%	48%	40%	53%	50%	42%

	% Total	Statut						Proximité partisane					
		A son compte	Salarié	... dont salarié du public	... dont salarié du privé	Chômeur	Retraité	Gauche radicale	PS	MoDem	Les Républicains	FN	Sans préférence partisane
Oui	<b>52%</b>	62%	47%	46%	48%	44%	58%	26%	58%	55%	64%	46%	51%
Non	<b>47%</b>	38%	52%	53%	51%	56%	41%	72%	42%	45%	35%	53%	48%



# L'ANALYSE D'OPINIONWAY

*“opinionway*



# Les Français et la réforme du Code du travail

- **Le Code du travail actuel n'est plus satisfaisant pour les Français qui manifestent leur désir de réforme.**
  - Pour eux, ce code est trop complexe (85% d'accord) ou illisible (76%). Pire, il représente un frein à l'emploi (63%), quand près de la moitié des Français (53%) considèrent qu'il ne protège pas réellement les travailleurs. Seuls 27% des Français sont assez satisfaits et considèrent que le Code du travail actuel est très bien comme il est.
  - L'insatisfaction varie selon plusieurs critères, notamment la proximité politique. Plus largement que la moyenne, les personnes proches des Républicains considèrent que le Code du travail actuel représente un frein à l'emploi (86%). Un constat partagé dans une moins large mesure par les sympathisants PS (61%), auxquels vont s'opposer les sympathisants FN (54% le considèrent comme un frein), et surtout les sympathisants de la gauche radicale (26% seulement). Finalement, les personnalités proches de la gauche radicale (62%), du Front national (59%) ou du PS (54%) sont plus inquiètes que la moyenne de la protection des travailleurs fournie par le Code du travail qu'ils jugent insuffisante.
- **Le nouveau Code du travail, un assouplissement des règles pour les entreprises, qui ne doit pas franchir la limite de la précarisation des travailleurs**
  - 82% des Français se prononcent en faveur de l'autorisation des référendums d'entreprise lorsqu'une négociation entre la direction et les représentants des salariés est bloquée, un chiffre stable (-1%) depuis octobre 2015. Les Français se montrent également prêts à faire des efforts pour conserver l'emploi, et 63% d'entre eux sont favorables à ce que les entreprises fixent par accord le nombre d'heures supplémentaires au-delà duquel elles sont payées d'avantage. La population française est plus partagée à l'égard de la facilitation des procédures de licenciement, afin de lever la crainte des entreprises à embaucher en CDI (51% y sont favorables). On remarque ainsi que la menace de précarisation entraîne un désaveu des propositions, qui n'emportent plus l'adhésion d'une majorité de personnes interrogées. C'est le cas en ce qui concerne un accord d'entreprise, conclu avec les représentants du personnel, qui s'imposerait aux contrats de travail individuels, entraînant le licenciement des salariés le refusant (46% d'approbation) ou le possibilité de aux entreprises de fixer par accord une rémunération des heures supplémentaires inférieure à celle autorisée actuellement (35%).
  - Sur ces trois dernières mesures, on remarque à nouveau une polarisation très forte, les sympathisants de gauche et du Front national y étant largement plus opposés que les sympathisants de droite.



# Les Français et la réforme du Code du travail

- **Un réaménagement des contrats de travail qui suit l'arbitrage entre assouplissement et réticence face aux précarisations**
  - 63% des Français estiment qu'un contrat de travail plus souple dans lequel les motifs de licenciement et modalités de séparation entre salarié et entreprise seraient fixées à l'avance serait une bonne chose. La crainte d'une perte d'emploi et d'un possible manque à gagner dans les négociations de licenciement peut être à l'origine d'un retrait des salariés sur cette mesure, largement moins favorables (54%) que les personnes travaillant à leur compte (86%) ou les retraités (70%). Une nouvelle fois, la proximité partisane marque une véritable opposition entre les interviewés. Les représentants de la gauche radicale se montrent ainsi farouchement opposés à la mesure (29% favorables) quand les sympathisants du FN sont hésitants (50% favorables) et les répondants du PS (67%) mais surtout des Républicains (79%) sont favorables à la mesure.
  - Les Français se montrent également hésitants face à l'idée d'un plafonnement des indemnités en fonction de l'ancienneté en cas de recours au tribunal des prud'hommes pour licenciement sans causes réelles ou sérieuses : 52% y sont favorables. L'arbitrage s'avère complexe entre volonté d'une plus grande équité sociale et la perception d'un manque à gagner en cas de licenciement. Les salariés (47% favorables) se montrent une nouvelle fois plus réticents que les indépendants (62%) ou les retraités (58%), de même que les sympathisants des extrêmes, gauche (gauche radicale, 26%) ou droite (FN, 46%), se prononcent moins favorablement que les représentants du PS (58% favorables) ou des Républicains (64%).
- **Une réforme qui devra faire ses preuves, face au scepticisme des Français.**
  - La réforme du Code du travail envisagée aura un effet bénéfique sur l'emploi pour 37% des Français et seuls une faible partie d'entre eux estiment qu'elle aura un effet négatif (9%). Mais le scepticisme des Français quant à la capacité de l'action publique à faire changer les choses demeure très présente : 53% des Français estiment que la réforme n'aura aucun effet. Parmi les personnes à convaincre en priorité, celles qui ne voient aucun effet ou un effet négatif, on retrouve une nouvelle fois les personnes les plus proches des extrêmes, à gauche (gauche radicale, 91%) et à droite (FN, 73%).



*“opinionway*

15 place de la République 75003 Paris

*« Permettre à nos clients de comprendre de manière simple et rapide leur environnement actuel et futur,  
pour mieux décider aujourd’hui, agir demain et imaginer après-demain. »*